

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT**  
**du 20 janvier 2014**  
*M. avril.*

Début : 18h

- Désignation des représentants du conseil municipal auprès des différentes structures intercommunales :

18 voix pour et une abstention. Cf. documents

- Constitution des commissions communales : cf. listing

18 voix pour et une abstention

- Désignation des délégués auprès des associations : cf. listing

18 voix pour et une abstention.

**Intervention de Dominique de LORGERIL pour motif d'abstention :**

« Compte tenu du code électoral, la préfecture d'Angoulême a demandé au tribunal administratif de Poitiers un arbitrage sur la compatibilité entre le maintien de mon emploi en activité de service et un mandat sans fonction exécutive de simple conseiller municipal bénévole.

Respectueux de la loi et de la constitution, je pense préférable durant le temps nécessaire au déroulement normal de cette procédure et sans présager de son issue, de m'abstenir lors des votes, de manière à ce qu'il ne puisse jamais y avoir d'ambiguïté sur les décisions qui seront formellement prises au sein de notre conseil municipal. »

- Désignation des responsables des panneaux d'affichage municipaux : pas de vote mais juste information  
Cf. listing

Questions diverses :

- DIA : bâtiment situé juste à côté de la poste sur terrain de 1226 m2 : pas de droit de préemption de la mairie.
- JM CHOISY nous fait part de la lettre de remerciement que Charlène a envoyé à la mairie suite au décès de son papa.
- Date des conseils municipaux fixée le 2<sup>ième</sup> mercredi du mois à 20h.

Prochain conseil le 23/04/2014 à 20h15 (exceptionnel car photo de groupe à 20h) : vote du budget primitif

Fin du conseil : 18h45

*Vu pour être affiché le 18 avril 2014, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.*

Le Maire,  
signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : Elisabeth NOUARD

